

MSE - BTS MÉTIERS DES SERVICES À L'ENVIRONNEMENT

Diplôme d'état BAC+2

Sup'IPGV

École supérieure en comptabilité et gestion



En 2 ans, la formation prépare aux techniques de maintenance et d'hygiène des locaux, à l'organisation de chantiers et à la gestion des déchets, ainsi qu'à la gestion, la négociation et le contrôle de la qualité des prestations.

VOTRE PROFIL

- Vous êtes sensible aux enjeux environnementaux
- Vous aimez le travail en équipe et avez le sens du service.

PRÉREQUIS

- Vous êtes titulaire d'un Baccalauréat ou titre de niveau 4. (Prérequis obligatoire).

NOUS REJOINDRE, C'EST SIMPLE !

Un premier entretien aura lieu sur rendez-vous auprès du responsable pédagogique de la formation souhaitée pour :

- Clarifier ensemble votre projet professionnel.
- Valider les prérequis de la formation.
- Effectuer un test de positionnement.
- Vous réorienter vers une autre formation si nécessaire.

PAS D'ENTREPRISE ? PAS DE PROBLÈME !

- Soutien dans la création de votre CV et lettres de motivation.
- Conseils adaptés à votre recherche d'entreprise.
- Accompagnement pour la recherche d'un employeur si besoin grâce à notre réseau d'entreprises.

LES + SUP'IPGV :

- La suite Office 365 vous sera offerte.
- Des cours en petits effectifs pour un enseignement de qualité.
- Un responsable pédagogique dédié à votre réussite.
- Un ordinateur peut vous être prêté au besoin.

DURÉE

- 1350 h sur 2 ans en alternance.

LIEUX

Arles, Vitrolles, La Garde, Privas.

RYTHME ALTERNANCE

2 jours en cours et
3 jours en entreprise.

MODE DE FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage.

Tarif : L'apprentissage est gratuit grâce aux prises en charges totales ou partielles des financements des entreprises ou de partenaires

- Contrat de professionnalisation.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Retrouvez l'intégralité des informations concernant cette formation sur

www.supipgv.fr





+ d'infos sur le BTS
MSE

Fiche RNCP n° 39944, enregistrée le 01 janvier 2025.

DÉBOUCHÉS

Les titulaires de ce BTS sont recrutés par des organisations spécialisées dans l'environnement et l'entretien du cadre de vie : entreprises de services, services généraux d'entreprises, collectivités territoriales, établissements publics ou administrations.

APRÈS VOS ÉTUDES

- Après leur cursus, les élèves en alternance à SUP'IPGV trouvent un emploi dans leur domaine d'étude en - de 3 mois !
- Dans la plupart des cas, les étudiants restent dans l'entreprise qui les a employés en alternance.

Vous pouvez consulter nos statistiques sur notre site internet www.supipgv.fr

LE PROGRAMME - OBJECTIFS

OFFRE DE SERVICES ET RELATION CLIENTS :

- C.1.1 : Identifier des cibles de clientèle • Nettoyement et propreté urbaine
- C.1.2 : Analyser les besoins du client
- C.1.3 : Proposer des solutions adaptées au besoin
- C.1.4 : Argumenter la proposition auprès du client
- C.1.5 : Maintenir une relation client durable
- C.1.6 : Communiquer avec les clients

ORGANISATION TECHNIQUE DES PRESTATIONS :

- C.2.1 : Mettre en œuvre la prestation au regard du cahier des charges
- C.2.2 : Suivre la prestation
- C.2.3 : Contrôler la prestation
- C.2.4 : Analyser les causes de pannes ou de dysfonctionnements
- C.2.5 : Organiser des interventions de maintenance
- C.2.6 : Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de la politique de maintenance
- C.2.7 : Gérer les stocks

CONTRIBUTION À LA DÉMARCHE QUALITÉ ET INTÉGRATION DES PRÉOCCUPATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LES ORGANISATIONS :

- C.3.1 : Prendre en compte les exigences réglementaires et normatives applicables à l'organisation
- C.3.2 : Réaliser un diagnostic en matière de qualité, de développement durable et de responsabilité sociétale des organisations
- C.3.3 : Définir un plan d'action
- C.3.4 : Evaluer les actions
- C.3.5 : Assurer une veille sur l'évolution des procédés et des techniques
- C.3.6 : Contribuer à l'innovation des procédés et des services
- C.3.7 : Gérer la documentation

Méthodes mobilisées:

En centre, vous aurez des cours et des mises en situations (TD, TP)
Participation à des projets

Modalités d'évaluation des acquis

En centre par période : Plusieurs évaluations par matière et une épreuve en condition d'examen (Examen Blanc)

Certificateurs :

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arles

04 90 99 47 00
arles@supipgv.fr

Vitrolles

04 42 41 88 10
vitrolles@supipgv.fr

La Garde

04 94 35 08 64
lagarde@supipgv.fr

Privas

04 28 92 11 45
privas@supipgv.fr